



**MARINES VOYAGES**  
AGENCE DU PORT / AGENCE DE ST PIERRE / AGENCE DE ST ANDRE

0262 71 59 33

[reservation@marines-voyages.com](mailto:reservation@marines-voyages.com)

[www.marines-voyages.re](http://www.marines-voyages.re)

## L'Afrique du Sud Kruger / Sun City / Swaziland

### Programme de 9 Jours / 7 Nuits



**A partir de 1490 €\***

**2025**

**Du 11 au 19 avril 2025**  
**Du 02 au 10 octobre 2025**



JOHANNESBURG



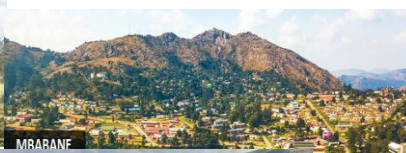
PILGRIM'S REST



PANORAMA ROUTE



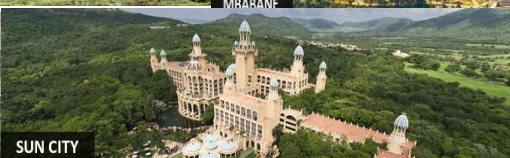
KRUGER NATIONAL PARK



MBABANE



PRETORIA

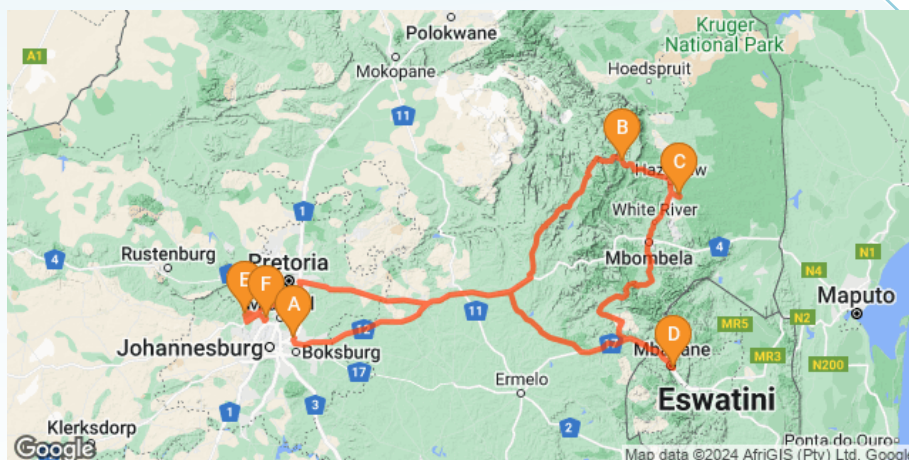


SUN CITY

Supplément en chambre individuelle\* : 270€ - Tarif enfant de moins de 12 ans : - 15 % - Tarifs sous réserve . \*Selon disponibilité au moment de la réservation



## PROGRAMME DE 9 JOURS



### JOUR 01: REUNION / JOHANNESBURG

Départ de l'aéroport de Saint-Denis, vol en direction de Johannesburg, repas à bord, arrivée à l'aéroport de Johannesburg en soirée, rencontre avec votre guide local francophone et transfert à votre hôtel.

Assistance au check-in et nuit.

**Nuitée: City Lodge OR Tambo Airport**

Profitez de tout ce que Johannesburg a à vous offrir en séjournant au City Lodge OR Tambo.

Notamment en vous rendant au Johannesburg Art Gallery à seulement 19 kilomètres.

Les 300 chambres sont équipées d'un système de climatisation et de salle de bains avec baignoire et douche séparée.

Profitez d'un bon sommeil et appréciez le lit qu'il soit queen size ou jumeau.

Tout a été pensé pour vos divertissements, y compris dans votre chambre avec écran plat et téléphone.

Le centre de fitness de l'hôtel est parfait pour entretenir votre condition physique. Un parking est disponible pour les visiteurs. L'hôtel est proche de la station de MRT Rhodesfield Station (à seulement 800 mètres).

L'OR Tambo International Airport est situé lui à 200 mètres du City Lodge OR Tambo.

Le City Lodge OR Tambo est un hôtel équipé d'un accès Internet Wi-Fi de plus internet est accessible depuis votre chambre.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la DECOUVERTE du BLYDE RIVER CANYON: Né de la Blyde River se frayant un chemin au cœur du Drakensberg, le canyon vous offrira quelques panoramas exceptionnels

BOURKE'S LUCK POTHLES (Marmites de géant): Les rivières Blyde et Tireur. Présentent une série de trous cylindriques Leur formation s'est faite sous l'action conjuguée de l'eau et des galets.

GOD'S WINDOW (fenêtre de Dieu): La savane du Bas veld et le Parc Kruger se devinent au loin, derrière les massifs rocheux richement boisés où la Blyde River a creusé son lit, contraste impressionnant.

THREE RONDAVELS (Trois huttes), ce nom leur est donné en raison de leur ressemblance à des cases africaines ! Ce point de vue est le plus spectaculaire du circuit.

Déjeuner dans un restaurant local

Continuation vers Pilgrim'sRest. Le site de Pilgrim'sRest invite à la sérénité. En 1873, un chercheur d'or surnommé Patterson «la brouette » parce qu'il transportait tous ses biens dans une brouette, découvre des pépites dans la rivière.

Habillés de guenilles et travaillant chaque jour du lever au coucher du soleil, 1400 Uitlanders se retrouvent bientôt côte à côte le long de la rivière pour laver patiemment les tonnes de pierre et de terre qu'ils arrachent à la montagne. Exploité jusqu'en 1972, près de 150 000 kg d'or furent extraits de ses entrailles. De nos jours, le village qui fut classé monument historique par les autorités du TRANSVAAL, a été transformé en village musée de la ruée vers l'or...

Arrivée à votre hôtel, installation dans vos chambres.

Dîner et nuit au Royal HotelPilgrimsRest



Petit déjeuner à l'hôtel.

ROUTE vers le Parc Kruger Le 26 mars 1898, le Président Paul Kruger signe une proclamation pour créer une réserve pour les animaux sauvages.

Le parc occupe 1.948.528 hectares dans l'Est du Transvaal, il contient 300 espèces différentes d'arbres, 450 espèces d'oiseaux, 106 de mammifères et une multitude de poissons, de serpents, d'iguanes, de tortues etc.

Arrivée et ENTREE dans le parc par la Phambeni Gâte:

Journée (6h-15h) de safari en véhicule 4X4 avec ranger anglophone dans le parc national Kruger. Vous embarquerez à bord de véhiculé de 10 places et votre guide vous accompagnera lorsque le remplissage le permet.

Au lever du soleil, vous aurez peut-être la chance d'apercevoir un lion ou un léopard terminer sa chasse nocturne, des éléphants, des Buffles ou des rhinocéros à la recherche de nouveaux pâturages. L'après-midi, sur les routes goudronnées ou les pistes, peut être rencontrerez-vous des espèces rares d'antilopes comme les roannes, ou les hypotragues noires. L'immensité du parc ne vous permettra de n'en voir qu'une petite partie en une journée.

Déjeuner en cours de safari dans un restaurant du parc

Dans l'après-midis, au moment où les températures grimpent et les animaux s'abritent, transfert pour votre hébergement et installation.

Dîner et nuit au camp.

### Nuitée: Nkambeni Safari Camp

Envie de passer quelques jours dans un parc national ? Nakambeni Safari camp est ce qu'il vous faut ! A 3,1 km de l'Entrée NumbiGate du Parc national Kruger et à moins de 32 km d'ElephantWhispers et d'HazyviewElephantSanctuary.

L'hébergement qui se compose de 146 suites prévoit si nécessaires deux lits supplémentaires et vous y trouverez dans tous les cas, salle de bain avec douche intérieure et extérieure, climatisation, bouilloire, café, thé.

Les « constructions » conçues sans béton ni fondation afin de respecter la nature, en parfaite adéquation avec les normes les plus élevées en matière de critères écologiques à faible impact, sont parfaitement entretenues et vous y trouverez luxe et confort.

Vous trouverez aussi dans l'enceinte du Nakambeni Safari camp, une grande salle à manger donnant sur le parc national Kruger où vous choisirez de manger des plats à la carte ou de vous servir au buffet, un salon d'où vous pourrez profiter du coucher de soleil , une grande piscine et un espace surplombant un barrage d'où vous verrez à loisir hippopotames et autres animaux sauvages boire et se laver. Et enfin, vous profiterez si le cœur vous en dit de la boutique de souvenirs.





## JOUR 04 : MBABANE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour le Swaziland : Immenses plantations de pins et d'eucalyptus se fondant harmonieusement dans le relief montagneux au nord-ouest.

### **Passage de la frontière pour le Swaziland,**

Vous trouverez au SWAZILAND, certainement la plupart des souvenirs à rapporter de votre voyage. Nombreux sont les paniers de sisal, perles et swazi "lettres d'amour" qui vous tenteront. Les "Swazi" sont en fait des queues de gnous recouvertes de perles dont les couleurs et motifs indiquent, selon un code très strict, les sentiments ressentis par celui qui en fait le présent.

### **Visite d'une Fabrique de Bougies réputés du Swaziland**

#### **Déjeuner dans un restaurant local**

Visitez l'atelier de fabrication des bougies swazi à Malkerns. Ces objets d'art uniques par leurs motifs sont Exportés dans le monde entier et constituent de magnifiques souvenirs. En semaine, vous pourrez y voir les Artistes au travail.

Découverte du marché de Manzini. Typiquement africain, ce marché vous offrira ses étals multicolores constitués de fruits, médecine traditionnelle, artisanat ; un étrange mélange de traditions et de modernité.

Visite de la verrerie de Ngwenya. En dehors des souvenirs originaux, c'est une histoire d'entrepreneurs dont l'âge varie de celui d'un écolier à celui d'un retraité se chargeant de collecter du verre et l'apporte à la verrerie moyennant la rétribution. Une manière intéressante de combiner protection de l'environnement, ascension sociale et développement touristique

Transfert pour votre hébergement.

#### **Dîner et nuit à l'hôtel**

### **Nuitée: MountainView International Hotel by BON Hotels**

Le MountainView International Hotel by BON Hotels bénéficie d'un emplacement privilégié surplombant la pittoresque vallée d'Ezulwini à Mbabane. Les chambres conçues individuellement sont modernes, lumineuses et bien aménagées. Chacune est équipée de la climatisation, d'une connexion Wi-Fi, d'une télévision, d'un plateau/bouilloire, d'un mini-réfrigérateur et d'une salle de bains privative. Vous pourrez dîner dans les restaurants de l'établissement qui proposent une délicieuse cuisine locale et internationale ou vous détendre avec une boisson



rafraîchissante au bar convivial. Les équipements et services supplémentaires incluent une piscine offrant des vues spectaculaires, un magnifique jardin paysager, un centre d'affaires et des salles de conférence.



## JOUR 05 : MULDRSDRIFT

Petit déjeuner buffet.

Passage de la frontière pour rentrer en Afrique du sud.

Départ vers PRETORIA à travers de le TRANSVAAL de l'EST qui déploie ses étendues infinies, écrasées par le soleil...

### Déjeuner en cours de route

TOUR D'ORIENTATION de cette ville devenue capitale de la république Boer du Transvaal en 1855. PRETORIA tire son nom de A. PRETORIUS, vainqueur des zoulous à la bataille de la Blood River. Il ne s'agissait à l'époque que de quelques fermes éloignées les unes des autres. Le développement urbain fut très rapide à partir de la découverte d'or dans les environs de Johannesburg en 1886, puis d'un riche gisement de diamants à l'est de la ville.

Découverte de **UNION BUILDINGS**: construit en hémicycle et surplombant la ville, les bâtiments de l'Union offrent une vue imprenable sur Pretoria et ses environs. Dans cet édifice néo-classique siège 6 mois par an le Gouvernement.

Arrivée à votre hôtel, installation dans vos chambres.

**Dîner barbecue pour une dégustation de viandes locales, avec animation de danseurs locaux**

**Nuit à votre logement.**

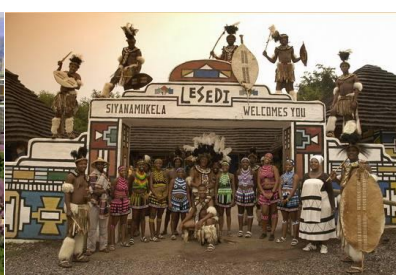
### Nuitée: 26° South

26° South Bush BohoHotel offre tout le confort nécessaire pour un séjour inoubliable, dans la sérénité apaisante de la brousse africaine. La chaîne de montagnes de Magaliesberg constitue une toile de fond pittoresque pour les mariages, les escapades d'entreprise et les amateurs de loisirs. Située dans le Cradle Moon Conservancy à Muldersdrift Gauteng, cette réserve privée offre l'occasion d'échapper à l'agitation de la ville, mais se trouve à 25 minutes en voiture de l'aéroport international de Lanseria et à 1,5 heure de route de l'OR Tambo.



L'hôtel dispose de 76 chambres spacieuses, élégamment aménagées et donnant sur notre piscine étincelante et le bushveld au-delà. Chaque chambre dispose d'une connexion Wi-Fi gratuite, d'une sélection de chaînes DSTV, de la climatisation individuelle, d'un sèche-cheveux, d'une baignoire et d'une douche combinées avec articles de toilette et d'un plateau/bouilloire. La conservatrice est située sur les rives d'une rivière pittoresque et possède une myriade d'espèces générales de gibier, y compris les wildebeest noir et bleu, le crocodile, le rhinocéros et l'hippo pour n'en nommer que quelques-uns.

Qu'il s'agisse d'une escapade romantique pour deux, d'une conférence ou d'un team building, d'un mariage de fin de semaine ou simplement d'une escapade rapide, 26° South est sûr de répondre aux attentes des voyageurs les plus exigeants.



## JOUR 6: JOHANNESBURG

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le complexe de Sun City, situé dans le parc du Pilanesberg, transfert de 2h00 environ.

Journée et repas libre. Frais d'entrée sur Sun City inclus.

Vallée des vagues: Située au cœur du complexe et au milieu de superbes jardins botaniques, cette vallée offre une immense plage artificielle avec de véritables vagues, ainsi qu'une aire de loisirs nautique (AdventureMountain) avec plusieurs toboggans et une rivière artificielle. Accès gratuit à la clientèle des hôtels. Privatisable le soir pour des événements particuliers.

Casino: Situé dans le Sun City hôtel, il dispose de salons privés et de machines à sous. Des machines à sous se trouvent également dans le centre de conférences.



Golfs: 2 golfs de 18 trous, dessinés par Gary Player: le Lost City Golf Course (fermé le mardi) le Gary Player Golf Course (fermé le lundi) qui accueille le tournoi annuel 'Nedbank Golf Challenge' qui réunit les 12 meilleurs joueurs mondiaux. 1 mini-golf situé dans les jardins de l'hôtel Cabanas (ouvert tous les jours)

1 Country Club de golf avec SPA (Gary Player Country Club & Health SPA) disposant d'un pro-shop.

Tennis & Squash: 11 cours de tennis situés près de l'hôtel Cascades, 3 cours de squash situés au Gary Player Country Club

Waterworld: Ce lac situé en face de l'hôtel Cabanas offre une très grande variété de sports nautiques motorisés et non motorisés.

Cinémas : 4 salles de cinéma situées dans le centre de conférences

Pour les enfants : Le Camp Kwena accueille les enfants de 4 à 12 ans. De nombreuses activités ludiques et de découverte sont proposées (avec supplément)

Autres activités : Équitation, VTT, jogging et baptêmes de l'air à bord de différents modèles d'avions (modèles datant des années 30 jusqu'à nos jours) avec possibilité de passer le mur du son.

Déjeuner libre sur Sun City

retour a votre hotel en début de soirée

Diner & Nuit à votre logement.

### Nuitée: The Indaba Hotel Conference Centre & Spa

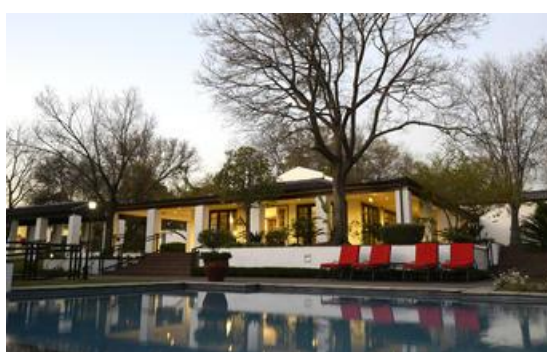
L'Indaba Hotel and Conference Centre est un hôtel 4 étoiles situé en contrebas des montagnes Magaliesberg et au nord du quartier des affaires et commercial de Sandton. Il dispose d'une piscine et propose des hébergements situés au cœur d'un jardin luxuriant.

Ses chambres à la décoration chaleureuse sont climatisées et dotées d'une télévision, d'une salle de bains privative et d'un plateau/bouilloire.

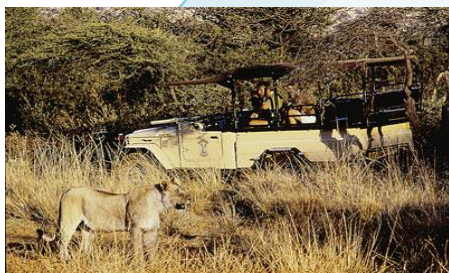
L'Indaba Hotel met à votre disposition des installations de loisir, dont des courts de tennis, une salle de sport et un spa. Son jardin paysager prête à la promenade.

Sur place, vous trouverez des restaurants et des bars servant une cuisine internationale. Le restaurant Boma est l'endroit idéal pour déguster une cuisine sud-africaine traditionnelle au son du marimba.

L'Indaba Hotel & Conference Centre dispose d'un service de navette pour rejoindre le centre commercial de Fourways et le Montecasino.







## JOUR 07: JOHANNESBURG

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de la ville de Johannesburg :

Les Sud-africains appellent Johannesburg par une variété de surnoms touchants tels que JHB, Jozi, Joeys et Jo'Burg dont le sens peut échapper aux visiteurs de Johannesburg - au moins, jusqu'à ce qu'ils connaissent plus au sujet de Johannesburg, communauté de l'Afrique Du sud. Johannesburg est la plus grande et dense ville peuplée d'Afrique Du Sud, étant le capital provincial de la province sud-africaine de Gauteng. Gauteng lui-même est le plus riche parmi toutes les provinces d'Afrique Du sud, ce qui peut expliquer pourquoi Johannesburg se range parmi les 40 plus grandes métropoles du monde. En fait, Johannesburg est la seule ville globale officielle de l'Afrique Du Sud mais n'est pas inclus parmi les trois capitales africaines du sud. Toujours, Johannesburg loge le plus grand tribunal, qui est le South African Constitutional Court.

Départ pour la VISITE DE SOWETO, vous découvrez entre autres les maisons de Nelson et Winnie Mandela, la maison de Desmond Tutu et le monument consacré à Hector Paterson.

Déjeuner à Soweto

Après midi libre consacrée au shopping, arrêt dans shopping Mall pour faire les derniers achats, Avec votre guide et service du bus.

Transfert pour votre hôtel vers la fin de la journée

Dîner de spécialités africaines au restaurant Chiefs Boma. La cuisine est véritablement africaine, des plats marocains d'Afrique du Nord aux Koeksisters et Melktert du Cap. Avec plus de 120 plats, chacun trouvera son plat préféré. Le Boma dispose également d'un grill "ShisaNyama" où nos chefs préparent votre morceau de viande préféré, soigneusement sélectionné par notre boucher sur place, selon vos spécifications - une excellente combinaison de buffet et de cuisine sur mesure pour satisfaire tous les goûts. Une variété de viandes de gibier, dont le springbok, l'impala et l'autruche, ainsi que le "Big 5 Kebab", signature du Boma, sont également proposés.



## JOUR 08 : JOHANNESBURG / LA REUNION

Petit déjeuner buffet

Départ vers Johannesburg, journée libre avec bus et guide à disposition jusqu'à 19, déjeuner libre)

Transfert à l'aéroport, vol en direction de la Réunion, repas à bord.

## JOUR 09 : LA REUNION

Arrivée à la Réunion.

### FIN DE NOS PRESTATIONS

#### LE PRIX COMPREND :

- Vols Aller/Retour Réunion-Johannesburg
- Logement dans toutes les propriétés selon le programme
- Tous les repas selon le programme sauf à Sun city.
- Un chauffeur et un transport dans un autocar avec air conditionné.
- Un guide francophone avec expérience
- Tous les frais d'entrée pour les activités mentionnées dans le programme sauf Sun city.
- Le portage des bagages à tous les hôtels et aéroports
- Taxes et services hôteliers
- Une réunion d'information pour le groupe
- Les assurances assistance, rapatriement, dommages aux bagages, (si plus de 10 participants)

#### LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les options en supplément
- Les boissons
- Pourboire aux chauffeurs (Game rangers & guides)
- Les dépenses personnelles



## Conditions générales de vente

### Article 1 : Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 105 Avenue Jacques Prévert, Local 1, 97420 Le Port. Numéro SIRET : 7540742500053 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018  
GARANTIE FINANCIÈRE : APST - 15 avenue Carnot, 75017 PARIS. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

### Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription. Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinès Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

### Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne, vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa.

L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

### Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÈS VOYAGES au 105 Avenue Jacques Prévert, Local 1, 97420 Le Port

Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de du siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

### Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages.

### Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire. La responsabilité de Marinès Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme.

Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers.

Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc... ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinès Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard.

En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.

Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation.

La réservation ne garantit pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinès Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

### Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international :

TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur.

Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

### Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas.

Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties.

En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux

et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

### Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination./ Les frais de dossiers

- Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)./Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)./Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement./Les services d'un accompagnateur, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages./Les extras, les dépenses à caractère personnel./Les pourboires, guides et chauffeurs

### Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...) le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage

Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé.

Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination.

Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

### Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

### Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

### Article 13 : PRESTATAIRES

-Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport :

- Bus : Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE - CORSAIRFLY - AIR AUSTRAL - FRENCH BEE - XL AIRWAYS \*Afrique du Sud : AIR AUSTRAL \*Maurice : AIR AUSTRAL - AIR MAURITIUS \*Chine : AIR AUSTRAL - AIR MAURITIUS \*Inde du Nord et Sud : AIR AUSTRAL - AIR MAURITIUS \*Madagascar : AIR AUSTRAL - AIR MAURITIUS \*Malaisie : AIR AUSTRAL - AIR MAURITIUS \*Thaïlande : AIR AUSTRAL - AIR MAURITIUS \*Vietnam : AIR AUSTRAL - AIR MAURITIUS.

### Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

### Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

### Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire.

Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.









jouissance des autres croisiéristes. Il devra s'engager à respecter les règles de prudence, ainsi que toutes les dispositions de la compagnie de croisière, de MARINES VOYAGES ou des réceptifs locaux responsables de l'organisation des excursions lors des escales, ainsi que les réglementations et autres dispositions administratives ou législatives concernant la croisière achetée. L'acheteur sera tenu pour responsable de tous les dommages que MARINES VOYAGES pourrait subir du fait du non-respect des obligations susvisées. En particulier, les dommages causés au navire, à son mobilier ou à ses équipements, les dommages occasionnés à d'autres clients ou à des tiers, aux véhicules utilisés lors des excursions ainsi que de toutes les contraventions, amendes et frais auxquels MARINES VOYAGES pourrait être soumise du fait de la faute de l'acheteur par les autorités portuaires, douanières, sanitaires ou autres les autres autorités des pays visités lors de la croisière.

2. Pouvoirs du Commandant de bord (ci-après « le Commandant ») : Le Commandant a la faculté d'exécuter tout ordre ou directive donnés par les gouvernements et autorités de tous les Etats. Toutes les actions du transporteur ou du Commandant, pour l'exécution de ces ordres ou directives ne sauraient être considérées comme des inexécutions du contrat. Le débarquement des passagers conformément à ces ordres ou directives, dégage le transporteur de toute responsabilité pour la poursuite du voyage ou le rapatriement des passagers. Le commandant du bateau possède, en outre, la faculté d'interrompre une croisière, d'en modifier l'itinéraire pour des raisons de force majeure ou pour des exigences de sécurité des passagers ou du bateau. L'exercice de cette faculté n'implique pas de "modification du voyage". Certaines destinations comme la péninsule Antarctique, l'Arctique, les fjords de Norvège ou encore l'Alaska sont sujettes à des conditions météorologiques et climatiques particulières. Les Caraïbes sont également une zone à risques cycloniques généralement de juin à septembre. Certaines escales peuvent alors être inversées, écourtées ou supprimées. Dans le cas d'annulation, les excursions achetées à bord sont remboursées. Aucune autre indemnité n'est due. Les vents forts peuvent empêcher le débarquement en chaloupes. Les obligations de l'armateur concernent la croisière dans son ensemble. Une escale précise ne peut constituer le but d'un programme qui vise à découvrir une région d'une manière générale et les plaisirs de la navigation.

3. Respect des horaires en escale : En escale, les horaires d'heure limite de retour à bord et de départ du bateau sont mentionnés dans le journal de bord ainsi qu'à la sortie du bateau de croisière. Il appartient aux passagers de respecter ces horaires. En cas de non-respect de ces horaires et de non embarquement, aucun remboursement ou dédommagement n'est dû au Client.

4. Excursions effectuées au cours des croisières : Les horaires et les itinéraires des excursions peuvent être sujets à modification aussi bien pour des circonstances extérieures (telles que, par exemple, des conditions atmosphériques défavorables). En fonction de la nature particulière de certaines excursions, il est possible que certaines ne soient pas accessibles aux personnes handicapées. Cette interdiction vous sera précisée à bord par le bureau des excursions.

5. Modification d'itinéraires et d'horaires : Toutes les escales et horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés par les compagnies maritimes à tout moment, avant le départ ou pendant la croisière. En cas de grève, émeute, mauvaises conditions météorologiques ou pour toute autre raison, la compagnie maritime peut à tout moment et sans notification préalable, avancer, retarder un départ ou une escale ou éventuellement changer de bateau ou d'escale et ne saurait être tenue pour responsable envers les passagers en cas d'annulation, d'avancement, de retard, de modification ou de substitution. MARINES VOYAGES ne saurait être tenue pour responsable de tout manquement au respect des horaires d'arrivée et de départ et ce, quelle que soit l'escale.

6. Responsabilité des Clients : Chaque Client (ou s'il est mineur, ses parents ou tuteurs) est responsable et s'engage à dédommager la compagnie pour tout dégât sur le bateau, son mobilier, son équipement ou toute propriété du bateau, pour toute amende ou contravention imposée à la compagnie à cause d'un acte, d'une omission ou de la violation d'une loi, qu'il s'agisse d'un acte volontaire ou non de la part du passager.

7. Enfants / Mineurs : Pour des raisons de sécurité, certaines compagnies n'acceptent pas à bord les enfants en bas âge. Le Client devra à cet effet se renseigner lors de la Commande, et au plus tard avant la date d'embarquement. Certaines compagnies considèrent comme mineures les personnes âgées de moins de 21 ans. Elles ne sont pas autorisées à voyager seules à bord et doivent être accompagnées par des parents ou des adultes de plus de 25 ans dont ils doivent partager la cabine et qui assument toutes les responsabilités à leur égard. Une vérification de l'âge du passager peut être demandée par le personnel de bord.

8. Pourboires / Caisnes de bord : Les pourboires au personnel de bord sont une tradition maritime. Une somme variable par jour et par personne (adulte et enfant) sera à régler sur place, généralement en espèces, et couvre le service à bord.

9. Les types de cabines (sur les croisières) : Les cabines dites « Standard » (ou cabines intérieures) des cabines ne disposant pas de hublot ni de sabord laissant passer la lumière du jour. Les cabines avec hublot (ou cabines extérieures dites sabord) sont des cabines laissant passer la lumière du jour. Les cabines individuelles comprennent un lit pour une personne. Prévu en nombre limité, elles font souvent l'objet d'un supplément et sont moins bien situées que les cabines doubles. Les cabines doubles sont prévues soit avec deux lits, soit avec un lit bas et une couchette haute, soit avec un lit double (peu fréquent). Les cabines triples et quadruples sont souvent des cabines doubles équipées de lits d'appoint. Sur les bateaux de croisière, les cabines offrent généralement un espace plus restreint que dans une chambre d'hôtel. Par ailleurs, pour une classification équivalente en termes d'étoiles, le niveau d'espace et de confort des cabines des croisières fluviales en Egypte est généralement inférieur à celui des hôtels locaux.

### III. CONDITIONS PARTICULIERES AUX LOCATIONS DE VEHICULE

1 - Prise en charge du véhicule de location sans chauffeur : Lors de la prise en charge du véhicule de location sans chauffeur, le conducteur principal du véhicule doit toujours être en mesure de présenter sa carte bancaire qui doit impérativement être celle utilisée lors du paiement du séjour et nom du voyageur principal qui est par défaut le conducteur désigné, le bon d'échange matérialisant la réservation effectuée et son permis de conduire. Nous attirons votre attention sur le fait que le loueur pourra vous demander, à titre de garantie, de prendre une empreinte de votre carte bancaire avant la prise de possession du véhicule. Dans certains cas, une caution financière pourra même être demandée au moment de la prise en charge du véhicule réservé. Nous vous conseillons de vérifier que le plafond de dépense autorisé par votre banque vous permettra d'effectuer cette transaction.

Nous vous conseillons, lors de la prise en charge du véhicule, d'en faire une inspection minutieuse. De noter les plus petites traces de chocs sur la carrosserie d'impacts sur le pare-brise, la présence et l'usure de la roue de secours. L'absence des certains accessoires (allume-cigare par exemple.) Vérifier sur la jauge de carburant si le plein du véhicule a été effectué. Faire porter ces éventuelles anomalies sur le contrat de vente par le collaborateur du loueur de voitures.

2. Frais supplémentaires inhérents aux locations de voiture sans chauffeur :

Sauf mention particulière clairement établie, le prix de la location de voiture n'inclut pas les assurances complémentaires, certains équipements optionnels, les frais de conducteur additionnel et de jeune conducteur. Le kilométrage supplémentaire au forfait prévu lorsque celui-ci est limité. Même lorsqu'une assurance obligatoire est comprise dans le prix de la location de voiture, un montant excédentaire pourra être appliqué en cas de vol ou de dommage sur le véhicule de location. Ce montant est variable en fonction des loueurs, du pays de location et du type de véhicule loué. L'utilisateur est seul responsable de sa propre décision de souscrire ou non à une assurance optionnelle. MARINES VOYAGES ne pourra être tenu responsable de l'existence de frais supplémentaires en cas de dommages et/ou pour la souscription à ces assurances optionnelles. Pour les locations de véhicules effectuées dans certains pays et notamment aux États-Unis, certains loueurs peuvent facturer automatiquement un plein d'essence à la restitution du véhicule. De plus, certains loueurs facturent des frais supplémentaires en cas d'utilisation de pneus neige, de galeries, de GPS, etc. En général, le véhicule loué devra être restitué dans l'agence de location de voiture choisie lors de la commande. Si tel n'était pas le cas, le loueur serait en droit de facturer des frais d'abandon. Les sièges pour enfant sont disponibles sur demande, selon la disponibilité de l'agence de départ.

3 - Age requis pour louer un véhicule sans chauffeur : L'âge requis pour conduire un véhicule de location sans chauffeur est variable selon les pays et/ou les loueurs Il est établi en général entre 21 et 65 ans. Des frais peuvent aussi être appliqués en présence de conducteurs âgés de moins de 25 ans.

4 - Permis de conduire requis pour louer un véhicule sans chauffeur :

Tous les conducteurs d'un véhicule de location sans chauffeur doivent être en mesure de présenter un permis de conduire valide pour la catégorie de véhicule loué. Sauf avis contraire, le permis de conduire doit être obtenu depuis au moins trois ans. Dans certaines circonstances un permis de conduire international peut être requis pour louer un véhicule sans chauffeur.

5 - Conduire un véhicule de location sans chauffeur loué en France hors du territoire national : Certains loueurs interdisent de sortir un véhicule loué hors du territoire national.

6 - Annulation de la location sans chauffeur réservée : Aucune annulation n'est permise.

MARINES VOYAGES © 2023

